

COMPTE -RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
1^{er} DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le 1^{er} décembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Madame Brigitte KOCH

Date de convocation : 27/11/2015

Etaient présents : Brigitte KOCH, Sylvain FOUBERT, Evelyne GAPENNE, Jean - Marc LAMBERT, Daniel SOUDAN, Jean-Louis PILARD, Franck ROSAK, Sylvette COFFINIER, Céline BONVALET, Pierre BRISSY

Secrétaire de séance : Evelyne GAPENNE

OBJET: DELIBERATION du conseil municipal portant sur la cession d'un bien immobilier.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de votants : 10

Nombre de présents : 10

Pour : 10 Contre: 0 Abstention : 0

Suite à la visite organisée par 3%.com, Madame Koch présente la proposition faite par Monsieur Olivier Boucher.

Mme Koch explique que la proposition a une durée de validité de 8 jours, qu'à ce jour aucune offre n'a été prononcée et aucune visite n'a été faite. Le montant des travaux estimé par les agences immobilières est de l'ordre de 30/40000€. Les agents immobiliers estiment que la maison serait très difficile à vendre sans la partie garage et sans le portail. Madame Koch demande au conseil de se prononcer sur cette cession.

Considérant le bien immobilier sis à Bellancourt, 1 rue de Monflières, propriété de la commune de Bellancourt.

Vu la délibération du 22 mai 2015 autorisant la mise en vente du bien dit « espace Lapierre », cadastrée D695 et 693, d'une superficie de 1668m².

Considérant que l'avis des domaines du 26 juin 2015 estime la valeur vénale dudit bien à 175 000€ (avec une marge de négociation de 10%)

Madame Le maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable en matière de cession d'immeubles.

Elle expose que toute cession d'immeubles donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide la cession de la propriété immobilière sise à Bellancourt 1, rue de Monflières, cadastrée D 695 et 693 moyennant 158 500€ net vendeur à Monsieur Olivier Boucher demeurant 322 rue du Général Leclerc à Liercourt (80580). Mandataire : 3%.com.
- Autorise le Maire à intervenir et à signer tout acte, administratif ou notarié, ainsi que tout document se rapportant à la vente.
- Décide de sortir le bien du domaine public

Informations diverses :

Soirée au profit du Téléthon : vendredi 4 décembre 2015.

Rappel des permanences du bureau des élections des 6 et 13 décembre 2015.

La séance est clôturée à 20h00.